



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activite

Question orale n° 148

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur le fait que les industries du textile et de l'habillement ont perdu 50 p. 100 de leurs effectifs ces dix dernieres annees. Des dizaines de milliers d'emplois sont a nouveau menaces. L'exemple de ces industries illustre les limites du libre echange. Meme si la CEE n'ignore point ces problemes, les contrefacons et les importations illegales causent un prejudice grave a ces industries. On estime que, par exemple, cinq millions de pieces d'habillement sont introduites clandestinement en Europe chaque annee en provenance de Thaïlande. Les procedures antidumping de la CEE sont longues et de ce fait peu efficaces, surtout si on les compare aux procedures americaines. Que compte faire le Gouvernement pour mettre fin a l'« incroyable laxisme » de Bruxelles en ce domaine ? Le Gouvernement s'engagerait-il dans une nouvelle liberalisation avec l'Uruguay round ? Quelles mesures compte-t-il prendre pour les delocalisations, sans parler de l'action a mener contre tous les employeurs de main d'oeuvre clandestine qui ont pignon sur rues ?

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 148

Rubrique : Textile et habillement

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 1993, page 2068

Réponse publiée le : 25 juin 1993, page 2168

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 1993